

A huit heures, la messe conventuelle ; on retourne ensuite à ses occupations, dont on s'acquitte en vue de Dieu et pour son amour, se souvenant que la vie d'une carmélite doit être une prière continuelle.

A dix heures, on se rend au chœur pour l'examen particulier ; il dure un demi quart d'heure ; au signal donné on part pour le réfectoire en récitant le *De profundis* pour les bienfaiteurs décédés.

Pendant le repas, on fait une lecture spirituelle ; chaque religieuse s'en acquitte à son tour de semaine ; ceci s'observe également pour le souper ou la collation.

Après le dîner on retourne au chœur pour dire les grâces. Dès qu'elles sont terminées, la communauté se réunit à la salle de récréation jusqu'à midi. Cette récréation consiste à s'entretenir toutes ensemble de choses bonnes et utiles, sans contrainte ni affectation, avec une douce gaieté, et cela, tout en travaillant.

“ Notre Seigneur, dit sainte Thérèse, donnera la grâce aux unes de récréer les